## 6.4.3 "Bénévolat à Rochefort... Faut-il en rire?" in Le Liqueur, 24 juin 1998

En quoi l'article qui suit est-il révélateur de la logique proprement étatique et des difficultés d'une articulation harmonieuse entre cette logique et celle du don?

## Bénévolat à Rochefort... Faut-il en rire?

La comédienne française Marthe Mercadier a raconté cette anecdote. Présidente du jury du concours au Festival International du Rire de Rochefort, elle y a fait la connaissance d'un banquier. Un homme de l'ombre, présent partout, discret, toujours prét à rendre service, à combler un manque ici, à apaiser un début de différend là.

Histoire de faire marcher l'agence bancaire qu'il dirige? Nullement. Jacques est l'un des bénévoles sans lesquels le Festival n'existerait pas. Com-me un banquier bénévole ça ne court pas les rues, Marthe Mercadier n'en est toujours pas revenue.

Ils sont bon an mal an des dizaines, plus de cent en tout cas, à se prendre au jeu, du haut en bas de l'échelle de l'organisation du Festival. Il y a celle qui, dans les coulisses, prépare du café pour les artistes et rectifie le pli de la veste du président de l'un des jurys qui va entrer en scène pour la remise des prix. Ceux qui préparent les petits déjeuners des festivaliers pris en commun par convivialité. Ceux qui servent aux bars, il faut bien faire rentrer les sous par tous les pores si l'on veut qu'une telle manifestation culturelle tienne et se maintienne sans encourir le reproche de rage taxatoire par subvention communale interposée.

Personne ne s'y trompe: sans les bénévoles, pas de Festival. Ils ont d'ailleurs eu droit à une standing ovation des spectateurs quand, comme le veut la tradition de la fin de la fête, ils sont montés sur scène à leur tour, pour jouer aux artistes après avoir chouchouté ceuxci pendant dix jours.

Mais ce serait trop beau, ce dévouement pour le plaisir de se faire plaisir en faisant plaisir. Trop beau pour l'Onem, qui a délégue sur place l'un de ses fonctionnaires. C'est qu'il y avait deux chômeurs parmi ces bénévoles. Et qui avaient dúment prévenu l'Office de leur prestation bénévole oc-

casionnelle.

Une honnêteté mai récompensée: l'inspecteur a confisque les cartes de pointage et annoncé des sanctions. Motif? Le Festival est une entreprise... commerciale. Tous ceux qui y travaillent devraient étre rémunérés. Il n'y a aucune raison de recourir au bénévolat. Même pas quand on est la belle-fille d'un permanent syndical de La Poste, soit de quelqu'un qui est censé savoir ce que les problèmes d'emploi veulent dire.

Ainsi voit-on une fois de plus l'Onem pousser le zèle juqu'à la bétise. De perquisitions chez des citoyens en ramassage de miettes octroyées à des artistes, ses fonctionnaires vont maintenant jusqu'à faire la chasse à des bénévoles de manifestations culturelles dont la «faute» est d'être contents de pouvoir se rendre utiles dans le cadre agréable de festivités sympathiques.

L'Onem s'en prend à la manifestation culturelle wallonne la plus originale de l'aprèsguerre. Pour tenter de la châtrer du fleuron même de son originalité, à savoir le bénévolat qu'elle génère et qui précisément la distingue de la cul-

ture industrielle.

«La betise insiste toujours», disait Camus. Elle aura beau jeu tant qu'il n'y aura personne pour l'arrêter quand elle se manifeste sous les traits de l'hydre de la bureaucratie méchante et abusive.

J.Cd.